

2020-08-20
Sub.No. 2020-3006

BIOC16222A
BACTÉRICIDE POUR EAUX DES CHAMPS PÉTROLIFÈRES

USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

SOLUTION

DANGER

INFLAMMABLE (triangle symbol)

CORROSIF (diamond symbol)

POISON (octagon symbol)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

No D'ENREGISTREMENT : 33085
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :
N-coco-alkyltriméthylènediamine
présent sous forme de sel de monobenzoate 44,0%

ChampionX Canada ULC
6040 46TH STREET SE
CALGARY, AB
T2C 4P9
403-234-7881

EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU
CHEMTREC: 1-800-463-3216 (24 HEURES)
CANUTEC : 1-613-996-6666 (24 HEURES)

CONTENU NET :

MODE D'EMPLOI :

BIOC16222A BACTÉRICIDE POUR EAUX DES CHAMPS PÉTROLIFÈRES est un bactéricide à utiliser pour le traitement des puits d'injection d'eau, des colonnes de tubage associées, des réservoirs, des fluides de remblayage et des boues de forage. Il n'est pas recommandé pour les étangs de surface qui se vident dans des rivières ou des lacs. Les niveaux de traitement peuvent varier de 10 à 2000 ppm selon la gravité du problème rencontré et la méthode de traitement utilisée. Appliquer ce produit au moyen de dispositifs de distribution en circuit fermé, par exemple des couplages étanches ou encore des pompes à débit mesuré.

ÉLIMINATION :

Pour le système Porta-Feed :

1. Fermer la buse
2. Prendre les dispositions nécessaires pour le retour des contenants Porta-Feed.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour tout autre contenant :

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Suivre les directives provinciales ou territoriales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du contenant avant l'élimination ou le reconditionnement.
- 3) Rendre le contenant inutilisable.
- 4) Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales ou territoriales.
- 5) Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : Occasionne des brûlures aux yeux, à la peau et à l'appareil digestif. L'inhalation des vapeurs dont la concentration est élevée sont irritantes et peuvent occasionner des maux de tête, des étourdissements et d'autres effets sur le système nerveux central. Peut causer une réaction cutanée allergique. Gaz toxiques formés lors de la combustion. Maintenir le contenant fermé. Fournir une ventilation générale avec apport d'air neuf en utilisant du matériel comportant des composants antidéflagrants. Porter des lunettes de protection et un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors de la manipulation de ce produit.

EN CAS D'INCENDIE OU DE DÉVERSEMENT :

INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces, protéger le personnel et disperser les vapeurs non enflammées. Arrêter l'alimentation de combustible au feu. Laisser le feu s'éteindre dans des conditions contrôlées ou l'éteindre avec de la mousse antialcool ou un produit chimique en poudre. Recouvrir les déversements liquides de mousse. Se protéger les voies respiratoires et les yeux pour combattre l'incendie.

DÉVERSEMENT : Contenir, récupérer et se débarrasser de la matière répandue en utilisant les techniques appropriées et selon les règlements en vigueur.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les oiseaux. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.